



Le mot du maire

En avril, il faudra suivre le fil ... du budget de la commune. C'est en effet lors du conseil municipal de ce mois qu'il sera voté.

En dépit de la diminution notable des subventions et des dotations de l'Etat, de la Région et du Département, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts locaux municipaux cette année encore. Le mois prochain, vous aurez le détail de notre budget 2010.

Quelques jours après l'épisode régional, nos hommes politiques ont déjà tourné la page et se concentrent sur ...les prochaines élections ! Pendant ce temps, les petites communes, comme la notre, se débattent pour entretenir leur existant. Leurs agriculteurs se démènent pour entretenir leur territoire, leurs artisans et commerçants s'évertuent à ce que leurs populations puissent bénéficier d'un minimum de services... Ce n'est pas toujours facile.

L'enjeu, pour notre village, est d'importance. Voulons nous un dortoir pour familles repliées sur elles-mêmes, ayant leurs intérêts dans les grandes agglomérations ou voulons nous continuer de bien vivre dans un vrai village avec son esprit rural, ses commerces, ses traditions. L'action de notre conseil municipal est tout entière tournée vers la seconde alternative mais rien ne peut se faire sans une volonté commune de préserver notre qualité de vie.

Pour tous, cela passe, chaque jour, par une attitude que chacun doit avoir et qui peut se résumer en ces mots: Le respect d'autrui... et donc de la collectivité. C'est moins évident qu'il n'y paraît mais c'est véritablement le secret pour que notre village soit harmonieux et symbole de « bien vivre ».

Avril est aussi le mois du renouveau... Le printemps qui annonce les beaux jours, les fêtes, les activités de plein air. Après l'hiver long et rigoureux que nous avons connu, c'est un regain d'énergie et de courage qui nous est donné. Bonnes fêtes de Pâques, bonnes vacances pour tous les scolaires.

Très cordialement

P. Lucchini

Pâques

Origines de Pâques

Pâques est surtout une fête religieuse chrétienne qui commémore la résurrection de Jésus Christ. Elle suit le Vendredi Saint, jour de la mort de Jésus, de trois jours. Sa date varie chaque année mais Pâques est calculé comme étant le premier dimanche après la pleine lune suivant le premier jour du printemps (21 mars).

Pâques est aussi une fête païenne célébrant le printemps et le renouveau. La "fête du printemps" trouve son origine dans les traditions pré chrétiennes qui fêtaient le renouveau et la renaissance.

En France, le lundi de Pâques est un jour férié depuis 1886. Dans l'Est de la France, le vendredi saint est également un jour non travaillé.



Traditions de Pâques en France

La tradition veut que le dimanche de Pâques en France, on s'offre des œufs en chocolat. Pour les enfants, ce sont les cloches, parties à Rome durant le Carême, qui laissent tomber des œufs en chocolat, œufs de Pâques, lorsqu'elles reviennent au pays. Ainsi, à la fin de la traditionnelle messe de Pâques, les cloches des églises retentissent et les enfants se pressent dans les jardins pour aller chercher les œufs laissés tombés par les cloches de Pâques. On se retrouve ensuite autour d'un repas en famille comprenant généralement un plat d'agneau rôti et des œufs et poules en chocolat. Attention aux crises de foie !

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Pâques</i>	1
<i>Dictons d'avril</i>	1
<i>Vide grenier/ Brocante</i>	2
<i>Élections régionales</i>	2
<i>Prochains films</i>	2
<i>Bourse aux vêtements et jouets</i>	3
<i>Présence 30</i>	2
<i>Poubelles encore !</i>	3
<i>Piscines: réglementation</i>	3
<i>A noter</i>	3
<i>Bafa</i>	3
<i>Divers et utile</i>	4

Dictons d'avril

- Avril venteux rend le laboureur joyeux.
- Avril et mai sont la clé de l'année.
- Avril fait la fleur, Mai en a l'honneur
- Au sept d'avril, après le coucou, c'est le rossignol qui chante.
- Lune d'avril ne passe pas sans gelée.
- Avril a trente jours. Si trente et un il avait, personne ne s'en plaindrait.
- Quand Avril commence trop doux il finit le pire de tous.
- Avril sans grésil est chasseur sans fusil.
- À la Saint-Frédéric (27 avril), tout est vert, tout est nids : plantes, bêtes et puis gens, tout sourit.
- Quand Saint-Marc (25 avril) n'est pas beau, pas de fruits à noyau.
- Quand il pleut à la Saint-Georges, (23 avril) sur cent cerises on en a quatorze."
- Caprices d'avril font tomber les fleurs et trembler les laboureurs

Vide grenier/Brocante

L'association « Boules, Loisirs, Animation » organise un vide-grenier / brocante dans les rues du village le dimanche 2 Mai. Pour la réalisation de cette manifestation, un coup de main de volontaires est nécessaire. Cette aide est sollicitée à deux niveaux :

- Faire de la publicité pour cette manifestation sur les brocantes que vous fréquenteriez au mois d'Avril en distribuant des prospectus et en sollicitant des inscriptions de la part d'exposants.
- Aider à la mise en place de l'infrastructure vendredi 30 avril et samedi 1er Mai : affichage, balisage des routes, marquage au sol des emplacements, pose de barrières...et le dimanche venu, veiller au bon déroulement de la manifestation.

Les bonnes volontés peuvent se manifester au 06 08 86 01 03 (François MASSELIN).

Ceux qui désirent vendre au cours de ce vide grenier peuvent s'inscrire en remplissant une demande de participation sur papier libre: Nom – Prénom – Adresse – Téléphone, en mettant ce papier + 2 euros dans une enveloppe et en déposant le tout dans la boîte aux lettres de la mairie de Moulézan avant le mercredi 27 avril 2010.

Résultats des élections régionales dans le village

Premier tour du 14 mars 2010 - Nbre votants: 208/355 Participation: 58,6% - Exprimés 193 - Blancs ou nuls: 15	
George FRECHE	69 voix - 35,8%
Raymond COUDERC	28 voix - 14,5%
J. Louis ROUMEGAS	24 voix - 12,4%
René REVOL	17 voix - 8,8%
France JAMET	16 voix - 8,3%
Hélène MANDROUX	14 voix - 7,3%
Patrice DREVET	10 voix - 5,2%
Richard ROUDIER	08 voix - 4,1%
Christian JEANJEAN	05 voix - 2,6%
Liberto PLANA	02 voix - 1%
J. Claude MARTINEZ	00 voix - 0%

Deuxième tour du 21 mars 2010 - Nbre votants: 224/355 Participation: 63,1% - Exprimés 204 - Blancs ou nuls: 20	
George FRECHE	123 voix - 60,29%
Raymond COUDERC	46 voix - 22,55%
J. Louis ROUMEGAS	35 voix - 17,16%

Notre commune a plutôt bien participé à ce scrutin avec des taux de participation supérieurs à la moyenne départementale ou nationale. Rendez-vous en 2011 pour les élections cantonales (Élection des Conseillers Généraux. Notre Conseiller Général actuel est M. Williams Dumas).

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales se fait en mairie avant la fin de l'année pour être autorisé à y voter l'année suivante.

Les prochains films

En avril (20h30 - 3,50 €/personne)

17 avril à Moussac: LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE

24 avril à La Rouvière: LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE

30 avril à St Bazely: GAINSBURG

Nouveaux moulézanais

Le village se peuple régulièrement de « nouvelles têtes ». Il leur est recommandé de faire un passage par la mairie dès que possible pour se faire connaître. Il y seront reçus avec plaisir et cordialité.

Activités pour les enfants pendant les vacances de Pâques

La Communauté de Communes propose plusieurs activités pour les adolescents en avril. Tous les renseignements sur le blog de la mairie, à la mairie ou à la Communauté de Communes au **04.66.63.01.11**

Blog de la mairie

N'oubliez pas de visiter régulièrement le blog de la mairie (<http://blog-mairiemoulezan.com>). Vous y trouverez de nombreux articles concernant la vie du village, des informations de la mairie, les archives du bulletin municipal à télécharger (pour les collectionneurs), de nombreuses photos...etc. Vous pouvez aussi participer à sa rédaction en suggérant une idée, en faisant des commentaires, en envoyant des photos ...etc.

Petites annonces

Si vous voulez vous débarrasser d'un tas de terre, téléphonez au 0673478588. C'est gratuit.

Une coiffeuse tient une permanence au petit foyer le premier mercredi après-midi du mois. Elle coiffe les dames, les messieurs et les enfants. Prenez vos rendez-vous au **0466834300** ou au **0698359730**.

Bourse au vêtement/Jouets à Sommières

L'association Calades à Sommières organise une Bourse aux Vêtements et Jouets le mardi 13 avril 2010 de 10h00 à 19h00 et le mercredi 14 avril 2010 de 10h00 à 19h00 à la salle annexe du complexe sportif de l'Arnède à Sommières.

Vous pouvez vendre ou acheter des vêtements adultes, enfants et bébés (Printemps-Été) ainsi que des jouets et du matériel de puériculture. L'entrée est libre. Les paiements se font uniquement en espèces.

Dépôt le lundi 12 avril 2010 de 10h00 à 19h00 à la salle annexe du complexe sportif de l'Arnède à Sommières.

Tous les renseignements au 04.66.93.20.20

A Moulézan: Les personnes qui ont des vêtements à donner (enfants et adultes) peuvent les déposer à la salle paroissiale le mercredi de 10h30 à 12h00 pendant le catéchisme (hors vacances scolaires). Ces vêtements seront triés par des bénévoles de la commune et mis à la disposition des familles qui le désirent (modalités fixées ultérieurement). Le surplus sera offert au secours catholique. Les vêtements doivent, bien sûr, être en bon état et propres.

A NOTER

Pèlerinage des gardians

23,24,25,octobre 2010

Réservez vos places
Possibilité de payer en 3 fois
70,00€ à l'inscription
70,00€ le 15/06/2010
70,00€ le 01/09/2010

Pour tout renseignement
Marioge E. 04.66.77.86.38

A NOTERPÂQUETTE !

Première fête votive de la région à Domessargues, Pâquette ouvre le cycle des fêtes de villages avec le programme suivant:

Vendredi 9 avril: 18h 30 Abrivado/Bandido (Manade "Leron") - Apéritif dansant - 21h00: Bal disco "Prosper"

Samedi 10 avril: 09h00: Déjeuner au pré - 11h30: Abrivado départ Maressargues (Manade "Leron") - 12h00: Vaches dans les arènes - Apéritif dansant - Animation musicale - 15h00: Concours de boules - 18h30: Bandido (Manade "Leron") - 19h00: Apéritif dansant - 22h00: Bal disco "Prosper"

Dimanche 11 avril: 09h00: Déjeuner au pré (Manade Aubanel) - 10h00: Festival de Peñas et Bandas - 11h30: Abrivado (Manade "Martini")Départ Manade Aubanel - 12h00: Apéritif dansant - 16h00: Festival de Peñas et Bandas - 18h30: Abrivado Bandido manade "Martini" - 19h00: Apéritif dansant avec Peñas et Bandas.

Ne manquez pas cette fête d'un village de notre Communauté de Communes qui est toujours très réussie!

Piscines: réglementation

Les beaux jours revenus, les piscines sont les reines de nos jardins. Attention à la réglementation :

Si votre piscine reste **totale**ment hors sol, vous n'êtes pas obligé de placer un système de sécurité. Veillez à condamner les accès (échelles amovibles, ...). En revanche, dès lors qu'elle est **partiellement enterrée**, le système de protection homologué est obligatoire.

La déclaration préalable en mairie est obligatoire si votre piscine **reste fixe**, qu'elle soit gonflable, en métal, en bois ou en PVC et quelque soient ses dimensions. Seules les piscines démontées **au bout de trois mois** ne nécessitent pas que l'on effectue de déclaration préalable.

Les piscines enterrées doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire et être situées dans la carte communale.

Présence 30: proche de vous au quotidien

Le réseau associatif Présence 30 propose une gamme de services à domicile adaptés aux besoins de tous. Travaux ménagers, entretien du logement, aide à la personne, garde d'enfants, accompagnements et promenades, courses, repassage, jardinage, promenade d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes, ...etc.

Il est possible d'obtenir une aide financière (APA, PCH, Aide Ménagère, Mutuelles...) ou de bénéficier de 50% de réduction d'impôts).

Notre commune est partenaire de Présence 30 Téléassistance. Les personnes âgées ou handicapées peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour s'abonner à ce service (16 €/mois avec maintenance gratuite à domicile) et être ainsi reliées 24h/24 à une centrale d'écoute, à leurs proches et aux services d'urgence. Cela leur permet de continuer à vivre à la maison en sécurité.

Sur notre commune, quatre Aides à Domicile qualifiées et formées assurent des prestations de qualité. Pour accéder à tous ces services, vous pouvez contacter l'agence de Quissac (40 avenue des Cévennes - 30260 Quissac Tél: 04 66 53 53 23

Poubelles... Encore!

Désolé de revenir sur ce sujet. Il est désolant de constater que des poubelles contenant des ordures ménagères sont mises dans les rues sans tenir compte des jours de ramassage malgré les nombreux rappels dans ce bulletin. Désormais, les personnes qui déposeront leurs sacs poubelles hors créneau et qui pollueront ainsi sciemment leurs rues seront verbalisées. Il est dommage d'en arriver là, mais il faut croire que chez certaines personnes seule la répression est efficace.

Le maire se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant ce sujet.

Vous souhaitez être animateur auprès des enfants ? Vous voulez avoir des responsabilités ? Vous êtes intéressé par les métiers de l'animation ?
Pensez au **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (Bafa)**.

Contact: UFCV - Tph:
04.67.87.80.00

Au cœur du Bois des Lens

L'histoire chronologique et anecdotique de notre village, écrite par F.-R. Magdelaine nous fait partager la vie quotidienne des habitants de Moulézan des origines jusqu'à la moitié du 19e siècle. Vous pouvez vous procurer l'ouvrage à la mairie (20 €).

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830 Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public:

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h30

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45

Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Signalez rapidement à la mairie tout problème **d'éclairage public** (détérioration, ampoule hors service, ...etc.)

Carnet

Naissance: MORLET Suëly, Ysée, Salomé fille de M. MORLET Stéphane et de Mme WOJEWODKA Ludmilla résidant 5, La Ruelle.

Bibliobus

Prochain passage dans notre commune le mercredi 14 avril 2010. Les automobilistes sont priés de laisser libre les 3 places de parking devant la bibliothèque ce jour là. Merci

Station d'épuration

Lors de l'entretien de la station d'épuration, il a été constaté que certains jettent n'importe quoi dans la cuvette de leur WC:

C'est ainsi qu'ont été retrouvés des oranges, une serpillère, un balai à franges, des lingettes de nettoyage et même un petit chiot mort....

Les bactéries qui participent à l'élimination de nos déchets ne sont pas qualifiées pour digérer ces genres de « cadeaux ». De plus, ces déchets incongrus bloquent les pompes de relevage et nécessitent une intervention sur la station onéreuse pour la commune. Alors, de grâce, n'utilisez vos WC que pour ce à quoi ils sont destinés.

Nouveau pour l'environnement

Un container pouvant recueillir des cartouches d'encre informatique vide, des téléphones portables usagés, des CD, des DVD, des piles usagées est en place à la mairie. Utilisez le... C'est un geste pour préserver l'environnement.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

Sacs poubelles

Certains continuent de sortir leurs sacs poubelles le dimanche et le jeudi. Lorsque le camion passe, ils sont déchirés par les animaux. Faites un effort pour mettre à l'extérieur vos sacs poubelles le matin du passage des éboueurs avant 8h/8h30.

Si vous constatez qu'un sac traîne dans le village ou que vous avez « loupé » le ramassage, signalez le RAPIDEMENT à la mairie.

Les sacs déchirés et éparpillés par les animaux ne sont agréables pour personne.

Évitez de déposer des ordures près des containers à papiers et bouteilles.

Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur.

Chacun doit faire des efforts pour le bien être de tous....

Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le jeudi 6 mai 2010. Ne déposer devant vos domiciles que de véritables encombrants qui ne rentrent pas dans vos voitures....

Inscription à la mairie (téléphone).

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.